



Charte municipale
Pour l'environnement et le développement durable

Bilan annuel

Sommaire

- 1** Mise en œuvre d'une politique municipale éco-responsable
- 2** Nyons investit pour les économies d'énergie
- 3** La ville met en place une gestion durable de la ressource en eau
- 4** Nyons participe à la lutte contre les pollutions
- 5** La commune agit pour un aménagement durable de l'espace et la préservation des paysages
- 6** La commune soutient l'agriculture locale
- 7** Mise en œuvre d'une gestion plus écologique des espaces verts
- 8** La ville incite les acteurs économiques à une meilleure prise en compte des enjeux du développement durable
- 9** Exemples d'actions qui vont être mises en place prochainement

1

Mise en œuvre d'une politique municipale éco-responsable

- Recrutement d'un chargé de mission environnement pour mettre en œuvre la charte municipale
- Inscription de critères environnementaux dans certains appels d'offres
 - produits d'entretiens
 - commande papier
 - bilan carbone pour le repavage du pont Roman
- Achat d'éco-gobelets pour les manifestations du service jeunesse
- Achat de vélos en cours pour la police municipale et le service jeunesse

1

Mise en œuvre d'une politique municipale éco-responsable

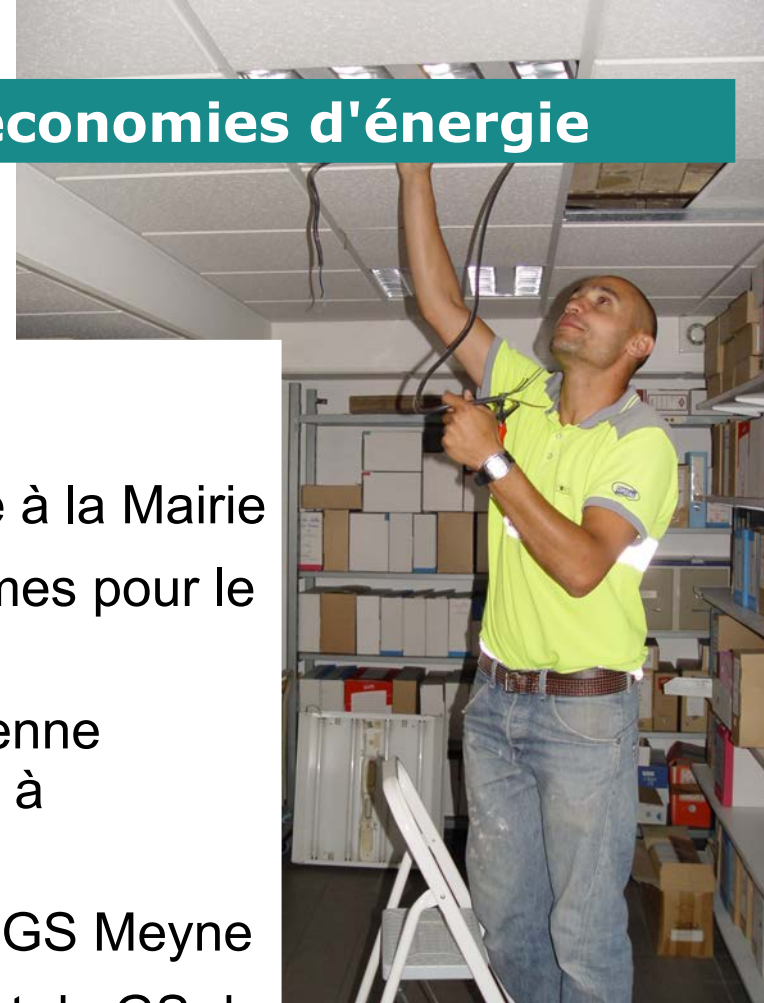


- Transport : Mise en place du Nyons Bus
 - Fréquentation au delà des objectifs
 - Un bilan très positif
- Mise en place du tri du papier pour la Mairie

2

Nyons investit pour les économies d'énergie

- Bâtiments communaux :
 - Mise en place d'une porte automatique à la Mairie
 - Mise en place d'ampoules plus économes pour le bâtiment de la Mairie
 - Changement de la chaudière de l'ancienne Mairie : mise en place d'une chaudière à condensation
 - Mise en place de double vitrage sur le GS Meyne
 - Isolation des combles de deux bâtiment du GS de Meyne. soufflage de ouate de cellulose
- Économies attendues : environ 65 000 kWh par an, soit 3 % de la consommation totale des bâtiments de la Mairie



2

Nyons investit pour les économies d'énergie



- Éclairage public :
 - Les foyers lumineux diminués de 125 W à 70 W
 - 2010 : 28 foyers remplacés
 - 2011 : 15 foyers remplacés
 - Installation de lampes LED sur la place Buffaven
 - Installation de lampes LED dans le cadre de la rénovation de la rue de La Mochatte
- Installation d'horodateurs solaires place Buffaven

3

La ville met en place une gestion durable de la ressource en eau



- Amélioration constante des réseaux d'eau potable de la ville
 - Rénovation des réseaux à l'occasion de travaux, ex rue des Souchères
- Installation de toilettes sèches sur la digue
- Soutient au contrat de rivière de l'Eygues
- Prospection menée pour l'exploitation d'un nouveau captage
 - Élaboration d'un diagnostic sur le périmètre du captage
 - Le périmètre élaboré doit être soumis à enquête publique en octobre
- Autorisation obligatoire pour tout nouveau forage

4

Nyons participe à la lutte contre les pollutions

Maîtriser les impacts des activités de la ville sur son environnement



- Construction d'une nouvelle station d'épuration
- Contrôles de la conformité des assainissement non-collectifs, plus des 2/3 des installations déjà contrôlées par la CCVE
- Ouverture d'une nouvelle décharge pour les matériaux inertes
- Mise en place d'une nouvelle déchèterie (CCVE)

5

La commune agit pour un aménagement durable de l'espace et la préservation des paysages



- Élaboration d'un PPRI
- Élaboration d'un plan communal d'affichage public et privé
 - Travail en collaboration avec le SMBP
 - Diagnostic des différents types d'affichage de la commune effectué par deux stagiaires
- Poursuite du programme d'enfouissement des réseaux secs
 - Rue Chantemerle
 - À venir : rue de la Mochatte
 - À venir : Quartier du Four à Chaux



6

La commune soutient l'agriculture locale

- Mise en place d'un partenariat avec les « jardins de cocagne » pour une plus grande part d'alimentation biologique et locale pour la crèche
- Nyons est doté d'un arrêté municipal interdisant les cultures OGM
- Mise en place d' « Agrilocal » expérimentation à la cité scolaire de Nyons avec le département

7

Mise en œuvre d'une gestion plus écologique des espaces verts

- Diminution progressive de l'utilisation de produits phytosanitaires pour les espaces verts de la commune avec
 - L'achat d'un dosatron et d'un désherbeur thermique
 - La mise en place de deux zones pilotes où les pesticides ne sont plus utilisés
 - La mise en place d'un accompagnement pour le service des espaces verts afin de poursuivre et étendre la démarche (plan de gestion différenciée, réflexion sur une charte de l'arbre)
- Poursuite de la lutte naturelle contre l'ambroisie, deux passages pendant l'été d'un troupeau de moutons sur les berges de la Saue



8

La ville incite les acteurs économiques à une meilleure prise en compte des enjeux du développement durable

- Mise en place d'une charte environnementale pour les commerçants nyonsais (UEN - CEDER)
- Projet ZAC III
 - Les démarches administratives sont en cours
 - Travail avec la maîtrise d'œuvre pour un aménagement écologique de cette nouvelle ZA

9

Exemples d'actions qui vont être mises en place prochainement

- Régulations sur cinq bâtiments, (économies attendues de 6 à 16 % selon les bâtiments)
- Mise en valeur d'une démarche écologique volontaire pour les adhérents de l'office du tourisme
- Mise en place de matériel hydro-économe dans deux bâtiments communaux
- Extension prochaine du réseau d'assainissement vers le quartier des clos
- etc